



**ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).**

Sans objet

## Rapport annuel – Appel à projet

La Commune est tenue de rendre un rapport annuel à l'administration présentant le suivi de la mise en œuvre du projet. Ce rapport est envoyé par mail à l'adresse [appelaprojets.ddr.dgo3@spw.wallonie.be](mailto:appelaprojets.ddr.dgo3@spw.wallonie.be) pour le 30 avril de chaque année à dater de l'année suivant celle de la notification du présent arrêté, et ce pendant 10 ans, soit jusqu'en 2029. Article 13 de l'arrêté ministériel de subventionnement.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2018  Référence APMR2017-08 et APMR2021 rectificatif	Appel à projet visant à lutter contre la pénurie de médecins généralistes en milieu rural par la création de logements tremplins et de cabinets ruraux	<b>Cabinet médical au Carmel de Matagne-la-Petite et logement tremplin dans l'ancienne Maison de l'Instituteur de Matagne-la-Petite</b>	251.418,65  Subside : 169.107,90 €	20/04/2020 et 15/06/2020

Chronologie du projet :	Date :
Désignation de l'auteur de projet :	20/11/2018
Approbation du projet par le Collège	29/01/2019 et 28/03/2019
Approbation du CSC par le Conseil communal	28/03/2019 et 28/03/2019
Adjudication des travaux	11/06/2019 et 26/08/2019
Début des travaux	05/08/2019 et 14/10/2019
Réception provisoire	28/05/2020
Décompte final	20/04/2020 et 15/06/2020
Réception définitive	12/08/2021
Approbation du rapport final par le comité d'accompagnement	24/06/2021
Liquidation des subsides	16/12/2021

Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	249.536,14€ (85.969,82 € et 163.566,32 €)
Montant du subside	169.107,90 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	251.418,65 € (87.852,33 € et 163.566,32 €)

<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>	Oui	<del>Non</del>
--	-----	----------------

<b>Le bien est-il loué ?</b>	Oui	<del>Non</del>
------------------------------	-----	----------------

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien</b>	<p>Le Docteur en médecine Patricia PALACIOS, assistante du Docteur BAUDOUX, a été locataire du cabinet médical entre le 10 octobre 2019 et le 31 mars 2020. Après seulement 6 mois, elle a choisi de s'installer sur le village de Vierves (Viroinval).</p> <p>Le Docteur en médecine Natasha NGAKUNA E'SIM-NZIAM a été locataire du cabinet médical ainsi que du logement de fonction entre le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et le 30 avril 2023. Maître de stage depuis août 2020, elle a accueilli dans son cabinet des assistants en médecine. Elle exerce aujourd'hui à Philippeville et Florennes.</p> <p>Un bail d'occupation a été conclu en 2023 pour l'occupation du cabinet par Madame Christine VANLIEFFERINGE, psychologue de première ligne conventionnée PSYNAM.</p> <p>Un bail a également été conclu en 2023 pour l'organisation des rdvs assuétudes de l'asbl « Le Répit », service d'aide et d'accompagnement psycho-social aux usagers de drogues légales et illégales et à leur entourage.</p> <p>Juillet 2023, séance d'information à destination des médecins généralistes et des métiers du secteur paramédical sur « la pratique de groupe en médecine rurale » (Province, FMM, SSMG, Commune) organisé dans le cadre du projet d'acquisition de l'ancienne école maternelle de Doische dans l'optique d'y créer une maison médicale (groupement pluridisciplinaire de praticiens médicaux et paramédicaux).</p> <p>Décembre 2023, Réalisation d'une capsule vidéo de promotion de la Commune auprès des médecins généralistes.</p>
<b>Réaffectation des recettes générées par l'exploitation du patrimoine</b>	<p>Les recettes permettent de couvrir les charges d'exploitation et l'entretien du patrimoine.</p>

**ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT**

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR <sup>1</sup>	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur <sup>2</sup>
2014	2014	24/06/2021	14/05/2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée <sup>3</sup>	13/02/2023	Nombre de présents	16 présents (13 membres + 1 agent communal + 2 agents FRW) et 11 excusés
	24/04/2023 avec le comité de village de Niverlée		27 présents (19 membres + 5 invités + 1 agent communal + 2 agents FRW) et 10 excusés
	20/09/2023		21 présents (16 membres + 1 invité + 2 agents communaux + 2 agents FRW) et 9 excusés
	05/10/2023 – présentation de l'avant-projet à la population		56 participants et 5 excusés
	14/12/2023 – comité de sélection du budget participatif		13 participants et 9 excusés
Réflexion sur l'opération de développement rural			
<p><b>- Rapport d'activités de la CLDR :</b></p> <p>En février, la CLDR a établi ses priorités à mi-parcours de la durée de validité du PCDR.</p> <p>En avril, le comité des fêtes de Niverlée a été invité à se joindre à la CLDR pour réfléchir à la rédaction de la note d'intention et à la fiche-projet en vue de la préparation d'un dossier de demande d'addendum au PCDR. Les subsides Développement rural pour la mise en place d'un budget participatif ont également été sollicités par la CLDR.</p> <p>En septembre, la CLDR a approuvé le dossier de demande d'addendum au PCDR et sollicité une convention-faisabilité pour la construction d'une maison de village à Niverlée. Les fiches-projets BiodiverCité 2023 lui ont été présentées.</p>			

<sup>1</sup> Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

<sup>2</sup> Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

<sup>3</sup> Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

En octobre, elle a remis avec les habitants un avis sur l'avant-projet de la troisième convention Développement rural.  
 En décembre, elle s'est réunie en comité de sélection pour examiner la recevabilité des dossiers de candidatures déposés dans le cadre de la première édition du budget participatif.

#### COMPTE-RENDU DES REUNIONS EN ANNEXE.

- Convention-faisabilité 2019 / Aménagement de l'étang du Grand Bu à Niverlée en zone de convivialité et de loisirs : Etude du dossier « projet » par les deux pouvoirs subsidiants (documents transmis en mars 2022). Signature de la Convention-réalisation par la Ministre le 20/11/2023. Désignation de l'adjudicataire le 30/11/2023. Approbation de la promesse ferme des subsides Espaces Verts par le Gouvernement wallon le 20/12/2023. Envoi du dossier attribution le 06/12/2023 pour approbation par la DDR.

- Convention-faisabilité 2022 / Création de logements intergénérationnels au Carmel : Comité d'accompagnement le 05/10/2023 et envoi du dossier avant-projet à la DDR le 17/11/2023.

- Convention-faisabilité 2022 / Aménagement de la salle de Matagne-la-Grande en Maison de Village : Désignation d'un auteur de projet le 06/03/2023 et présentation de l'avant-projet à la population le 05/10/2023.

- Budget participatif édition 2023-2024 / 2 projets déposés ; 1 projet recevable ; 1 projet sélectionné.

- Addendum / Construction d'une maison de village à Niverlée : Avis de recevabilité délivré par la DDR le 30/10/2023. Approbation de l'addendum par le Conseil communal le 29/11/2023. Réunion de coordination le 14/12/2023. Approbation du projet de convention-faisabilité par le Conseil communal le 31/01/2024 et introduit auprès de la Ministre à la première session d'approbation 2024.

- La Commune a réalisé plusieurs projets de son PCDR en 2023, via d'autres voies de subventionnement.

#### Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	Addendum
Intitulé du projet	Construction d'une Maison de Village à Niverlée
Priorité du projet	
<b>Calendrier d'exécution</b>	<b>2023 et poursuite de la procédure en 2024</b>
Numéro fiche-projet	3.34
Intitulé du projet	Création d'une maison de village à Vodelée
Priorité du projet	Lot 3
<b>Calendrier d'exécution</b>	<b>2024</b>

Numéro fiche-projet	2.8
Intitulé du projet	Aménagement de la Place Huart de Gimnée
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2025
Numéro fiche-projet	Demande de subvention pour la mise en place d'un budget participatif
Intitulé du projet	Budget participatif
Priorité du projet	Deuxième édition
<b>Calendrier d'exécution</b>	<b>2025</b>
Numéro fiche-projet	2.9
Intitulé du projet	Création d'un atelier rural à Doische
Priorité du projet	Lot 2
<b>Calendrier d'exécution</b>	<b>2026</b>

Rapport de la CLDR du 5 février 2024.